

Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient

Lettre d'information n°5

Vendeuvre sur Barse,
Le 15 mars 2013



Thème du trimestre : Les missions du centre de tri

Nous vous proposons de découvrir les missions d'un centre de tri. Celui de Tri Val'Aube, situé à la Chapelle Saint Luc, traite nos emballages recyclables (sac jaune).

- Le tri des emballages ménagers

Une fois arrivé au centre de tri, le camion de collecte sélective décharge les emballages collectés. Pour pouvoir être acheminés vers leurs usines de recyclage respectives, **ces emballages vont être triés en fonction de leur matière.**

On dénombre **7 familles de matériaux** : **acier**, **aluminium**, **brique alimentaire**, **PET clair** (bouteille transparente incolore), **PET foncé** (bouteille transparente colorée), **PEHD** (bouteille opaque) et **carton**.







©Photothèque Eco-Emballages

- Les refus de tri :

Les déchets qui ne correspondent pas à ces 7 familles de matériaux d'emballages sont considérés comme des **refus de tri**.

Ce sont les emballages qui n'ont pas été correctement triés par les usagers du SIEDMTO (barquettes en plastiques, pots de yaourt...). Ces refus seront ensuite dirigés vers le centre d'enfouissement.

Nos erreurs de tri ont des **conséquences environnementales et financières** :

1 ^{er} cas : bonne destination		→		→	1 seul transport				Centre d'enfouissement		
					Collecte	→					
2 ^e cas : Mauvais tri		→		→	1^{er} transport			2^eme transport			
					Collecte	→	Centre de tri	→	Transfert	→	Centre d'enfouissement

Le SIEDMTO reçoit des **aides financières** en fonction des **quantités de matériaux triés**. En revanche, les **erreurs de tri** représentent un **coût supplémentaire** et un **manque à gagner** pour le syndicat.

L'opération consistant à évaluer le taux de refus et les quantités de matière triées s'appelle la « caractérisation » qui vous est expliquée au verso.

SIEDMTO - 15, rue de la Côte d'Or - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE
Tél. : 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60 Courriel : siedmto@orange.fr - Site : www.siedmto.fr

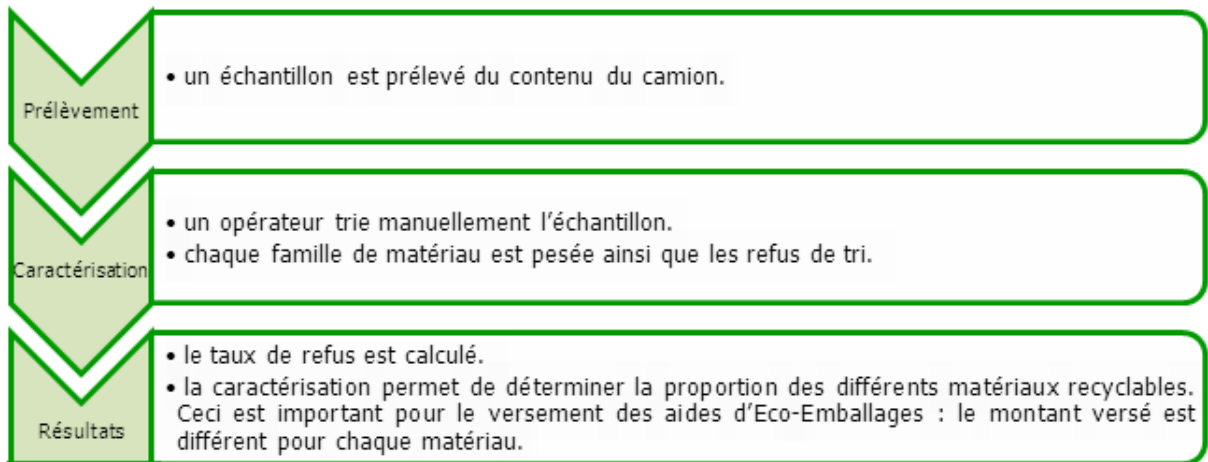
Au quotidien trions malin !



- La caractérisation

Elle se déroule au sein du centre de tri chaque mois. Elle correspond au suivi de la qualité des emballages collectés. Elle permet de déterminer la composition du sac de tri.

La caractérisation se déroule en 3 étapes :



Infos déchèteries

À partir du mardi 2 avril, les déchèteries seront ouvertes suivant les horaires d'été :
Ouverture le mercredi et l'après-midi de 15h à 18h.

Les horaires d'hiver sont en noir / Les horaires d'été sont en rouge

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Brienne le Château		14h/17h 15h/18h	9h/12h	14h/17h 15h/18h		9h/12h 14h/17h 9h/12h 15h/18h
Lusigny sur Barse	9h/12h 9h/12h		15h/18h	9h/12h 9h/12h		9h/12h 14h/17h 9h/12h 15h/18h
Piney		9h/12h 9h/12h	15h/18h	9h/12h 9h/12h		9h/12h 9h/12h
Vendeuvre sur Barse	14h/17h 15h/18h		9h/12h	14h/17h 15h/18h		14h/17h 15h/18h

Dernier véhicule accepté 10 minutes avant la fermeture, soit 11h50 et 17h50.

Le printemps arrive : Pensez au compostage !



Produire soit même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant !



Des composteurs sont disponibles au SIEDMTO à Vendeuvre Sur Barse :

- Plastique de 400 litres 25 €
- Bois de 360 litres 31 €
- Bois de 565 litres 36 €



Offrez une seconde vie à vos déchets, avec le SIEDMTO, trieZ !

Le Vice-président
Chargé de la commission Communication,

C. BRANLE

Le Président
du SIEDMTO,

P. DYON